

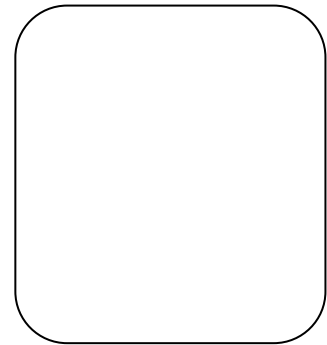
1ere inscription Renouvellement Saison 2018/2019

NOM PRENOM.....

Adresse :

Date de naissance..... LICENCE N°

Certificats médicaux : OUI NON Enveloppe timbrée à l'adresse des parents **une par famille**



Photo

Passeport (9 €) « obligatoire à partir de mini poussin »

NOM du responsable : couleur de ceinture :.....

Nom et Prénom du père :tél.

Nom et Prénom de la mère :tél. :.....

accepte de recevoir les informations du club

Email (**majuscule**) :@.....

Personne à prévenir en cas d'accident : Nom :.....

Téléphone :

Cotisation annuelle

Groupe :

- Eveil (2015 à 2017) **93€**
- Baby (2013 et 2014) **100 €**
- Mini poussin (2011 et 2012) **127 €**
- Poussins (2009 et 20010) **132 €**
- plus de 10 ans **138 €**
- en cours d'année €
- 1 discipline (*hors judo*) **100 €**
- 2 disciplines **160 €**
- Judo loisirs **100 €**

Tarif particulier :

- Réduction de 50 € à partir du 2ème licencié (**inscription au 1^{er} trimestre**).
- Emplois postés : 60 €

Licence Judo : 38 €

Licence WIBK : 20 €
(eveil et baby)

+ **Cotisation**€ - **Réduction**€ = euros

Chèque bancaire espèce Mairie.....€ Conseil général €

Coupon sport ANCV Chèque vacance ANVC Autre..... Carte cursus N°.....

	montant	date	N°chèque / Banque / N ° reçu
1 ^{er} règlement			
2 ^{ème} règlement			
3 ^{ème} règlement			

Tout dossier incomplet sera refusé (inscription + certificats médical + règlement + enveloppe timbrée)
Les remboursements se feront uniquement sur certificat médical

OK logiciel OK FD

Signature des parents

OK Courriel

Messieurs, Mesdames,

Le judo club de Montdidier dispose d'un site internet et de ce fait sera amené à y diffuser des reproductions photographiques prises dans des lieux publics comme les compétitions et dojo, au vu et au su des intéressés faisant l'objet de prise de vue. En application du droit à l'image et dans le respect des principes protecteurs définis par la loi, toute personne désireuse de ne plus voir ou ne pas voir apparaître une photographie la concernant peut demander le retrait de cette reproduction.

Ce droit peut s'exercer en écrivant au gestionnaire du site à l'adresse électronique suivante judoclub.montdidier@gmail.fr ou en s'adressant directement au secrétariat du club. Afin de faciliter ce travail merci de préciser le contexte dans lequel apparaît la photographie à retirer (rubrique, n° de la photo pour les diaporamas, date de l'évènement)

Droit à l'image :

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image,

En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos.

Par ailleurs il faut savoir que la capture de photographies à partir de notre site (ou d'un autre!) sans l'autorisation des personnes, par exemple pour une mise en ligne sur des blogs, expose potentiellement leur(s) auteur(s) aux sanctions prévues par l'article 226-1 du code pénal.

Enfin pour terminer les parents peuvent tout à fait capturer des photographies de leurs enfants sur le site du judo club de Montdidier pour un usage strictement familial. De plus sur demande, les photographies de base pourront être fournies aux parents sous la forme d'un fichier informatique.

Mesdames et Messieurs pour faire suite aux consignes de sécurité de la préfecture et dans un souci de sécurité, nous tenons à vous rappeler que les enfants sont sous la responsabilité du Club de Judo pendant les horaires des cours.

En dehors des cours les enfants sont sous votre responsabilité. Si vous êtes en retard pour venir chercher votre enfant nous vous demandons de venir le chercher dans le dojo de sorte que votre enfant ne sorte pas seul dans la rue car les enfants doivent rester dans le vestiaire. Je vous invite également à prendre connaissance de notre règlement intérieur affiché dans les vestiaires. De même, pour des raisons de respect du matériel et des locaux qui nous sont prêtés, nous vous demandons d'être vigilants à l'utilisation qui en est faite par les enfants.

Merci de prendre note de ces consignes

Hervé Grosjean

Président du judo club de Montdidier

Précédé de la mention Lu et approuvé

Signature des parents